

ÉDITIONS DU PATRIMOINE
CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

Chantiers / Actualités Dossier La Tapisserie : conservation, restauration, présentation

Revue scientifique et technique des monuments historiques | Semestriel 2 | 2020

[monumental]



monumental 2020

Revue scientifique et technique des monuments historiques

Semestriel 2 Décembre 2020

Sommaire

Chantiers / Actualités Dossier La Tapisserie

- Françoise Bercé

Éditorial
- Caroline Piel

Notre–Dame de Paris, l’avancement des travaux
- Dossier coordonné par Judith Kagan
- 8

Connaître, protéger, conserver et présenter les tapisseries
- 11

À Susanne Bouret (1961–2020)
- 12

Actualité de la recherche
- 13

La mise en ligne des collections du Mobilier national
- 14

La tenture de la *Vie du Christ et de la Vierge*, Aix–en–Provence
- 14

Les tapisseries méconnues de la cathédrale d’Autun
- 15

Le cycle de la *Vie de sainte Reine*, Alise–Sainte–Reine
- Acquisitions, études et valorisation
- 16

Le trésor de tapisseries de la cathédrale d’Angers
- 17

La Cité internationale de la tapisserie, Aubusson
- Protéger
- 18

La protection des tapisseries à l’heure des nouveaux « ensembles historiques mobiliers »
- 22

Les tapisseries du château de Merville
- 22

La découverte de tapisseries au château du Rocher–Portail, Maen Roch
- 23

Bilan de la protection, 2000–2019
- 24

Conserver et restaurer
- 28

Restaurer les tapisseries de la cathédrale de Viviers
- Accrocher et éclairer
- 30

Conserver et éclairer les tapisseries
- 32

Accrocher les tapisseries, l’exemple de la cathédrale de Strasbourg
- 33

Un nouvel accrochage de la tapisserie de *Saint Vincent Ferrier*, Vannes
- Rotation, réserves et plans de sauvegarde
- 34

L’exemple des tapisseries de la cathédrale Saint–Étienne de Toulouse
- 36

Conditionner les tapisseries, l’exemple du trésor de la cathédrale de Beauvais
- 36

Conserver par rotation, l’exemple des tapisseries de la cathédrale du Mans
- 37

L’exemple des tapisseries de Saumur
- 38

Les réserves de la Cité internationale de la tapisserie, Aubusson
- 39

Acquisitions et réserves des tapisseries du château de Chambord

- Conserver et présenter
- 40

Les tapisseries du musée du Louvre
- 42

La tapisserie dans les ambassades
- 44

La tapisserie de l’*École d’Athènes*, une restauration du Mobilier national pour l’Assemblée nationale
- 46

« Le Mural–nomade » : tapisseries modernes et contemporaines au couvent de La Tourette
- La tapisserie au Centre des monuments nationaux
- 48

Le cas emblématique de Châteaudun et la richesse d’Azay–le–Rideau
- 52

L’acquisition d’une pièce rare au CMN : *Herminie relève Tancrède*
- 53

En lices ! Une première diffusion des collections par le CMN
- Chantiers récents de restauration
- 54

La tenture de l’*Apocalypse*, Angers Un chef–d’œuvre fragile sous surveillance
- 58

La tenture de l’abbaye de La Chaise–Dieu Présenter les tapisseries, la part de l’architecte
- 62

Une présentation renouvelée de la tenture de la collégiale Saint–Martin de Montpezat–de–Quercy

- Autres chantiers
- Laurent Barrenechea, Françoise Gatouillat, Claudine Loisel, Barbara Trichereau et Michel Hérold

66

La restauration des vitraux de la chapelle Saint–Louis, cathédrale Sainte–Marie, Auch
- Riccardo Giordano

72

La restauration extérieure de Hauteville House, maison d’exil de Victor Hugo, Guernesey
- Rémi Desalbres et Valérie Gaudard

76

La renaissance du château des Verrières, demeure du peintre–verrier Louis–Victor Gesta, Toulouse
- Renaud Barrès

78

La maison E 1027, remeubler une icône de l’architecture et du design du XX^e siècle, Roquebrune–Cap–Martin
- Karine Levy

82

La villa Les Eyrascles, restauration d’une œuvre manifeste d’André Bruyère, Maussane–les–Alpilles
- Sylvain Michel

86

La maison de Georges Clemenceau, bâtiment d’accueil et jardin, Saint–Vincent–sur–Jard

- Brèves
- Thibaut Noyelle

88

Le **Portement de croix** de l’oratoire de l’Immaculée–Conception, Bastia
- Christine Jablonski

90

« **Combl**er la lacune ? », deuxième journée technique du Collège des monuments historiques
- Emmanuel Gérard

91

Aubusson tisse Tolkien
- Laboratoire / Recherches
- Faisl Boust

92

Les **micro–organismes et les biens culturels** : un défi permanent
- Les outils d’alerte et de détection
- Alexandre François, Johann Leplat et Faisl Boust

94

Les perturbations microbiennes : moyens de détection et de caractérisation
- Stéphane Moularat

97

La détection précoce des moisissures dans les monuments historiques
- Les traitements
- Amélie Méthivier

100

Le traitement biocide préalable au nettoyage des sculptures, parcs et jardins
- Irina Arnould et Marlène Roca

102

Les tests de nettoyage des cyanobactéries sur la forteresse gallo–romaine de Jublains, Mayenne
- Camille Devilliers

106

Les rayons UV–C, une alternative aux traitements biocides
- Marie Courselaud

109

L’utilisation du rayonnement gamma pour la désinfection des archives
- Protection et prévention
- Nadia Zine

112

La biominéralisation : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives
- Mohamed Dallel

114

Les membranes d’électrolyse

- Protections / Acquisitions
- Dominique Perrin

116

Objets classés en 2019
- Clotilde Roy

122

Acquisitions des biens culturels par le CMN en 2019

- Publications
- Françoise Bercé

124

Publications 2019–2020

- In memoriam
- 127

François Macé de Lépinay (1945–2020)



Marie-Blanche Potte
Conservatrice
des monuments historiques
CRMH / Drac Auvergne-
Rhône-Alpes

Haute-Loire

La tenture de l'abbaye de La Chaise-Dieu Présenter les tapisseries, la part de l'architecte

En 2019, les tapisseries de La Chaise-Dieu, composées de douze pièces d'une tenture complète et de deux pièces exogènes, datées des années 1500-1518, revenaient dans l'ensemble abbatial après trois années de restauration. Le travail exceptionnel réalisé par les restauratrices, sous la direction de Susanne Bouret et de Montaine Bongrand, avait sauvé les œuvres d'une dégradation extrême due à l'ancienneté, mais aussi à leur présentation dans l'église abbatiale durant tout le XX^e siècle¹. Il fallait donc, pour cet ensemble restauré, prévoir une hospitalité particulière.



1.

Ci-dessus

Figure 1
L'accrochage des œuvres par Montaine Bongrand et François Lunardi.
Ph. Marie-Blanche Potte.

1. Voir Marie-Blanche Potte, Montaine Bongrand et Susanne Bouret, « La tenture de La Chaise-Dieu, au centre d'un monument rassemblé », *Monumental*, semestriel 2, 2016, p.116-119.

Page de droite

Figure 2
L'accrochage de la tenture dans l'abbatiale, au début du XX^e siècle.
© Ministère de la Culture / MAP / RMN-GP.

Figure 3
La nef restaurée, accueillant les douze pièces des tapisseries représentant les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, selon une lecture typologique dont elle est le seul exemple tissé.
Ph. Xavier Brousse.

Mouvement d'œuvres

À partir de 1927, la tenture fut suspendue au-dessus des stalles, dans le chœur de l'église abbatiale, de façon permanente, l'exposant à l'humidité, à la lumière, à l'empoussiè- rement, à tel point que les seuls nettoyage et séchage pratiqués lors de la restauration suffirent à faire perdre aux œuvres un quart de leur poids (fig. 2).

Réguler la totalité de ces facteurs dans une église-halle, sans en dénaturer la qualité architecturale, était impos- sible. L'ensemble abbatial, en pleine restitution de son unité foncière, offrait l'opportunité d'étudier un nouveau lieu de présentation, au cœur même du site.

L'opportunité d'un lieu

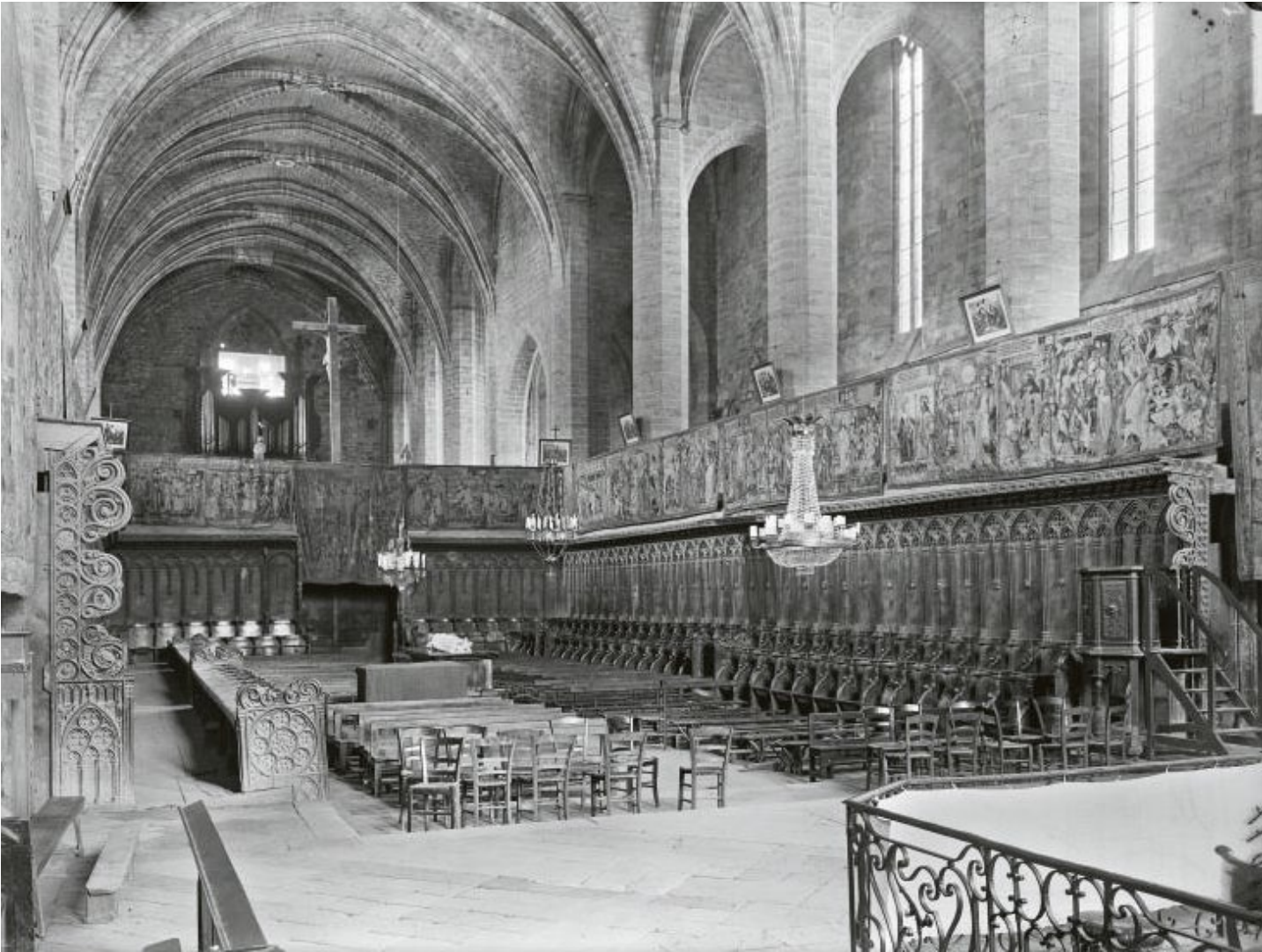
L'étude de cet ensemble a été confiée à Richard Goulois, architecte du patrimoine (agence Croisée d'Archi). Dès le dépouillement des archives, effectué en 2013, s'est fait jour une hypothèse : celle de l'existence d'une autre chapelle, désormais illisible dans l'ensemble abbatial.

Les sondages archéologiques l'ont confirmé : la cha- pelle est encore là, en élévation, mais sa partition lors de la vente comme domaine national en avait rendu l'oubli inéluctable. Les travées de la chapelle ont évolué différem- ment : à l'ouest, elles sont devenues une salle d'exposition aux voûtes cimentées ; au centre, elles ont été transformées en appartement, cloisonnées en hauteur ; à l'est, les voûtes se sont effondrées.

La décision de restaurer l'ensemble abbatial étant prise par le syndicat mixte de travaux maître d'ouvrage (devenu syndicat mixte de La Chaise-Dieu), la restitution des volumes de la chapelle fut dès lors l'occasion de penser une architecture à propos de ce qu'elle accueillera, et de raison- ner la restauration du bâtiment en vue de la présentation des œuvres.

L'apport de l'archéologie

À la faveur des fouilles préalables aux travaux (fig. 4), opé- rées par le bureau d'investigations archéologiques Hadès, une réelle collaboration s'est mise en place entre archéolo- gie et écriture du projet architectural : après étalement et reconstitution des voûtes effondrées (fig. 7), puis dépose des murs posés au XIX^e siècle, est apparue la nef mauriste. La lecture du sous-sol et du bâti a permis de déterminer l'emprise exacte de la chapelle antérieure sur laquelle était fondée la construction mauriste : les murs antérieurs au milieu du XIV^e siècle, encore lisibles en élévation sur un mètre de hauteur, ceignent une nef de plus de 40 mètres de longueur, vestige d'un édifice pouvant être antérieur à l'église abbatiale actuelle. Le caractère « premier » de cette



2.



3.



4.

implantation est une hypothèse renforcée par la dédicace à saint Robert, présente dans les archives portant sur l’une de ses chapelles : placer ici la tenture de La Chaise-Dieu n’était dès lors plus une mise à l’écart, mais la restauration d’un édifice central dans l’ensemble abbatial, au service de la présentation de son chef-d’œuvre.

La suite de l’étude a permis de déterminer le placement des éléments incontournables de l’accueil futur de l’œuvre : le sas d’entrée, nécessaire à la modération climatique de la nef, a été conçu sur les traces de ce que fut l’ancienne tribune, attestée sur le plan de vente « bien national » en 1792². Les deux portes anciennes desservant les deux niveaux confirment les données du plan. Son emprise précise sur la nef relève cependant de l’hypothèse, le parti a donc été pris d’une création contemporaine métallique (fig. 7) ; aucune restitution (pas même sur les décors mauristes en grisaille découverts sur deux travées) ne venant perturber la lecture des vestiges (fig. 8).

Raisonner le chantier

En accord avec la CRMH, le pari porté par l’architecte était de traiter le climat du bâti de la manière la moins contrainte possible, afin d’éviter les désordres, mais aussi les maintenances futures. L’inertie climatique du bâti mauriste a servi de base pour raisonner une régulation minimale, basée sur l’amortissement des écarts : sas d’entrée, condamnation des ouvrants, filtration des poussières lors du renouvellement d’air. Le climat est régulé par une centrale desservant des gaines d’air et de filtration de très grande section (80 centimètres), afin de limiter au maximum les déplacements d’air et les désordres induits pour les œuvres, tout en produisant un écrêtage des températures extrêmes.

Le calendrier du chantier, établi à partir de janvier 2015 et visant un retour des œuvres en 2019, a poussé l’architecte à réduire au maximum les apports d’eau qui auraient encore perturbé le bâti pour de nombreuses années, et différé le retour des œuvres.

Ainsi, le plancher (fig. 3) a fait l’objet d’une attention particulière : choisi de façon à produire un ressenti de confort pour le visiteur et permettant de tolérer les 15 °C minimum attendus au plus fort de l’hiver, il est installé sur une structure métallique dont la pose a limité au maximum les apports d’eau qu’aurait nécessité une chape (fig. 6). Sans contact avec la structure ancienne, sans empochement,



5.



6.

la structure métallique est posée sur plots, afin de respecter en totalité les vestiges archéologiques en place. En périphérie de la structure, une membrane en caoutchouc, testée pour sa durabilité, empêche toute circulation d’eau entre le sol et le plancher, et absorbe les dilatations du métal sans pression sur les maçonneries. Le plancher comme les ajouts métalliques, dans leur traitement de finition, ont fait l’objet d’une concertation fine entre l’architecte et les restauratrices, afin de limiter au maximum les dégagements de volatils préjudiciables aux tapisseries : huile de lin sur les planchers et finitions sans solvants pour les aciers.

Suspendre

La question de la suspente des œuvres a mobilisé un important comité scientifique : le débat avait motivé, un an plus tôt, au musée de Cluny, la pose de la tapisserie de la *Dame à la licorne* sur pan incliné, concomitamment à des décisions internationales divergentes – le Victoria and Albert Museum, à Londres, ayant décidé en 2012-2013 d’une suspension verticale de toute la collection. Il apparaissait alors que la doctrine était en cours d’établissement, mais, également, qu’elle pouvait être interrogée dans des contextes toujours multifactoriels de conservation.

Notamment, la bibliographie en cours de constitution n’établissait pas de méthodes de calcul scientifiques croisant masses, tensions, matériaux, mode de doublage et



7.

Figure 4

La chapelle mauriste, après dégagement des murs de refend, en cours de fouilles de la salle capitulaire médiévale ; elle présente, en sous œuvre, les premières travées.
Ph. Marie-Blanche Potte.

Figure 5

Les voûtes de la chapelle, en cours de dégagement.
Ph. Marie-Blanche Potte.

Figure 6

La structure métallique du plancher, en cours de réalisation.
Ph. Richard Goulois.

Figure 7

Vue de la construction de la tribune métallique.
Ph. Richard Goulois.

². Plan conservé à la médiathèque Jacques-Cabotte, Brioude (Haute-Loire).



8.

permettant de déterminer un angle de pan incliné et son bénéfice pour la tension de la tapisserie. Se posait également la question des matériaux de revêtement et des calculs de coefficient de friction, ainsi que celle des taux d’empoussièrement aggravés par l’inclinaison. Le « récolement » des doctrines s’est exercé dans de nombreux lieux : Centre de conservation du Québec, musée du Louvre, musée Gadagne à Lyon, C2RMF, Metropolitan Museum de New York, Victoria and Albert Museum de Londres. Une mission spécifique d’assistance à maîtrise d’ouvrage fut confiée, sur ce point crucial de la présentation, à Susanne Bouret.

Les échanges avec le groupe de recherche MODHT (Monitoring of Damage to Historic Tapestries), piloté par l’université de Glasgow³, ont été déterminants ; le maintien de la suspension verticale a finalement été choisi, en adaptant le mode de doublage et de soutien (point en quinconce sans nœud), afin de répartir les tensions. Un rapport motivant la décision a été produit par la CRMH, avec le soutien de l’Inspection générale, pour documenter en archive une décision potentiellement réversible, mais qui offrait à la fois des garanties de conservation, de maîtrise de la réalisation de la suspension et de présentation, laissant au textile son mouvement et son tombé dans l’édifice monumental. *In fine*, et après que les œuvres aient été installées, les conclusions de la mission de Susanne Bouret se sont trouvées confirmées par les études menées par le LRMH⁴.

Une fois établies les modalités de suspente, la mission d’assistance s’est étendue à la réalisation des tringles et au choix raisonné des bandes adhésives ; la collaboration avec François Lunardi, socleur, a été déterminante. Un chariot de suspente a été conçu spécifiquement pour cette œuvre et pour ce lieu, facilitant ainsi la mise en place, sans tension et en totale maîtrise, des 80 mètres linéaires de tapisserie (fig. 1).



9.



10.

Figure 8

Consolidation des décors mauristes et pose d’un enduit d’accompagnement.
Ph. Marie-Blanche Potte.

Figure 9

La nef restaurée, accueillant les tapisseries.
Ph. Xavier Brousse.

Figure 10

Les baies occultées.
Ph. Richard Goulois.

Éclairer

Pour interdire toute entrée de lumière du jour sans altérer l’édifice, les baies, maintenues (et parfois rétablies) dans leurs partitions à petit-bois, ont été garnies d’acier Corten en doublage des vitres (fig. 10). Dès la restauration des œuvres, l’éclairage futur a été l’objet d’études approfondies, en lien avec Françoise Vienot (Centre de recherche sur la conservation des collections, CNRS / ministère de la Culture / Muséum national d’histoire naturelle) et basées sur ses propres recherches concernant la perception de la lumière électroluminescente. Un studio de reconstitution de la lumière a été créé dans les ateliers de restauration pour mesurer l’impact des éclairagements envisagés sur la colorimétrie des œuvres, altérée par le temps.

La température de couleur des lustres en création et des spots destinés à déboucher les ombres créées a été choisie sur la base de ces études ; l’objectif donné d’un éclairage monumental plutôt que muséal, mais également d’un impact lumineux raisonné sur la journée et sur l’année, a permis la mise en place d’un confort de visite véritable, et qui limite au maximum l’impact sur les œuvres (fig. 3 et 9).

La chapelle restaurée et les tapisseries qui y ont trouvé place constituent désormais le point central de la visite de l’ensemble abbatial. L’observation, au fil des années, de la vie architecturale et climatique de l’édifice, de l’état sanitaire des œuvres, permettra aux différents acteurs de la conservation – dotés d’une riche documentation du chantier – d’évaluer puis, s’il le faut, de corriger la définition d’un lieu monumental devenu plus que jamais hospitalier pour les œuvres et pour les visiteurs.

M.-B. P.

³. <https://cordis.europa.eu/project/id/EVK4-CT-2001-00048/results/it>
⁴. Mohamed Dallel, « Apport théorique, comparaison entre les différents modes de présentation (vertical, horizontal et incliné) du point de vue mécanique », journée d’étude du groupe Textile de la SFIIC, « La présentation des textiles patrimoniaux », 25 janvier 2019, communication non publiée.